Lundi, 28 mai 1849. BULLETIN DU SOIR. 1re année. — N° 1

LA TRIBUNE DES PEUPLES

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	3 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

JOURNAL QUOTIDIEN.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. . . » fr. 80 c.
Dix fois dans un mois. . . . . » — 50
Réclames. . . . . 2 — »»
Faits divers . . . . 3 — »»

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé au Rédacteur-Gérant. — Les manuscrits déposés ne seront pas rendus.

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

**Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.**

(*Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.*)

Conformément à notre promesse, nous commençons aujourd'hui la publication du BULLETIN DU SOIR de la *Tribune des Peuples*.

Prix d'un exemplaire : *CINQ CENTIMES*.

PARIS, 28 MAI.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 28 mai.

OUVERTURE DE LA LÉGISLATIVE.

Le fauteuil de la présidence est occupé par le citoyen KÉRATRY, comme doyen d'âge.

Au bureau prennent place comme secrétaires les citoyens BOCH, ESTANCELIN, ROLLAND (Saône-et-Loire), DE COISLIN, BANCEL et COMMISSAIRE, sergent de chasseurs de Vincennes. Ce dernier est en uniforme.

Des groupes animés se forment dans l'enceinte; plusieurs représentants entourent le maréchal *Bugeaud*, qui cause avec le citoyen *Lacrosse*, ministre des travaux publics.

Un incident bizarre a marqué l'arrivée des représentants. A l'entrée du citoyen Vezin, représentant de l'Aveyron, les citoyens Baze et Dahirel, qui sans doute ne comptaient pas sur son retour dans l'Assemblée législative, se précipitent dans ses bras, et lui donnent une accolade chaleureuse.

Un fait plus important qui n'accuse plus ici des sentiments de parti, mais des sentiments de gratitude patriotique, nous est communiqué. Le citoyen Lagrange, reconnu aux abords de l'Assemblée par la foule qui encombre les rues avoisinantes, a été accueilli par les cris de : *Vive Lagrange! vive l'amnistie!*

Puisse l'Assemblée comprendre toute la signification de cette acclamation populaire et ne pas résister plus longtemps à cette mesure de clémence, d'équité !

Nous remarquons que les citoyens Boichot et Rattier ont conservé leur uniforme, ils prennent place aux bancs supérieurs de la Montagne.

A midi et demi, le citoyen Kératry prend la parole.

LE CIT. KÉRATRY, *président d'âge*. A la fin d'une carrière qui s'est prolongée bien au-delà du terme fixé à la vie humaine, je viens, appelé par la confiance de mes compatriotes du Finistère, que j'ai eu l'honneur de représenter pendant 30 ans de ma vie, présider cette assemblée législative issue du suffrage universel.

C'est le privilége de l'âge qui m'a conféré l'honneur de siéger à ce fauteuil, je vais essayer avec vos soins et, je l'espère, avec votre bienveillance constituer de cette assemblée, de la régulariser.

Nous allons procéder d'abord à la composition des bureaux et ensuite à la vérification des pouvoirs, et j'ai l'espoir que l'Assemblée pourra procéder immédiatement à la proclamation des représentants dont les pouvoirs n'éprouveront aucune difficulté.

Nous reprendrons aujourd'hui la séance, s'il y a lieu; dans le cas contraire, elle serait remise à demain seulement.

A gauche. — A quelle heure ?

LE CIT. PRÉSIDENT. Si quelqu'un désire la parole, qu'il monte à la tribune.

Plusieurs membres ont formé une demande de congé pour cause de santé, ce sont les citoyens Larochejacquelein (rires), de Corcelles, Teillard et de Luppé ; y a-t-il opposition. (Non! non!)

Le président du conseil demande la parole.

LE CIT. O. BARROT. Aux termes de la constitution, cette Assemblée convoquée de droit tient ses pouvoirs de la souveraineté du peuple; le pouvoir exécutif n'est donc appelé qu'à vous présenter l'exposé des affaires de la République; il se hâtera de remplir ce devoir aussitôt que cette Assemblée sera régulièrement constituée.

LE CIT. LACROSSE, *ministre de l'intérieur*. La salle actuelle a été disposée pour 900 représentants, le nombre actuel permet de lui apporter les améliorations nécessaires; pendant le temps nécessaire à ces travaux d'aménagement, l'Assemblée actuelle pourrait siéger dans l'ancienne chambre des députés.

Toutefois, je ne veux rien faire sans l'assentiment de l'Assemblée, et je vais lui demander l'autorisation nécessaire.

A droite.—Appuyé, appuyé.

LE CIT PRÉSIDENT. D'après les observations qui viennent d'être présentées, et d'après l'assentiment de l'Assemblée, j'ai l'honneur de vous informer que la séance de demain aura lieu dans l'ancienne Chambre des députés.

A gauche. — Mais on n'a pas consulté l'Assemblée. (Aux voix ! aux voix !)

Pendant le discours du président du conseil, des cris poussés au dehors arrivent jusqu'à nous.

On nous apprend que c'est la foule réunie dans la rue de Bourgogne et sur la place, qui crie: *VIVE L'AMNISTIE, VIVE LA MONTAGNE.*

On procède au tirage des bureaux.

LE CIT. PRÉSIDENT. Les travaux que nécessite l'appropriation de l'ancienne chambre ne pourront être terminés d'ici trois jours, en conséquence. l'Assemblée, jusqu'à nouvel ordre, continuera de tenir ses séances dans la salle actuelle.

Les citoyens représentans sont invités à se rendre dans leurs bureaux. Voici l'ordre du jour de demain. A midi réunion dans les bureaux. Suite de l'examen des pouvoirs. A deux heures séance publique. Vérification des pouvoirs.

La séance est levée à une heure trois quarts.

Les abords du palais de l'Assemblée nationale sont encombrés d'une foule de curieux, surtout du côté de la place et de la rue de Bourgogne, où l'on a beaucoup de peine à circuler ; il n'en est pas de même du côté du pont de la Concorde, d'où l'ardeur du soleil a chassé les plus intrépides, qui sont allés chercher de l'ombre dans les rues qui bordent le palais.

Dès onze heures et demie, un nombre considérable de nouveaux représentants garnissent les bancs du centre et de la gauche. Les représentants du Haut et du Bas-Rhin ont fait des premiers leur entrée. Leur costume ne ressemble nullement à celui que leur ont prêté certains journaux. Ils sont vêtus d'habit court de couleur brune, et coiffés du chapeau de feutre noir, à forme basse et ronde et à larges bords.

Les sous-officiers Boichot, Commissaire et Rattier sont en uniforme, les deux premiers sans épaulettes. Boichot et Rattier sont assis à droite et à gauche du citoyen Lagrange qui s'est fait leur introducteur. Par une singulière coïncidence, Boichot occupe la place où siégeait le président de la République.

Un grand nombre d'anciens représentants ont conservé la place qu'ils occupaient à l'Assemblée constituante.

M. le maréchal Bugeaud, les généraux Changarnier, Lamoricière, Cavaignac, étaient dans la salle avant l'ouverture de la séance.

Pendant le cours de la séance, la foule a considérablement augmenté; elle n'a cessé de crier : *Vive la République! vive l'amnistie!*

Du reste, l'attitude générale est calme et n'exprime qu'une manifestation pacifique.

Des agents de police sillonnent incessamment les groupes, qu'ils traversent en tous sens, et de fortes patrouilles de cavalerie maintiennent la circulation libre sur le haut du pavé.

A une heure et demie, la circulation est complètement interdite dans la rue de Bourgogne; les représentants qui sortent de l'Assemblée sont obligés de se retirer par la rue de l'Université.

Deux bataillons du 24e de ligne sont dirigés sur l'Assemblée.

On a distribué aujourd'hui aux représentants de l'Assemblé legislative un relevé de l'Assemblée nationale constituante, depuis sa première séance le 4 mai 1848, jusqu'au 22 mai 1849.

Suivant ce relevé l'Assemblée s'est réunie en séance publique 319 fois, dans ses bureaux 124. Ses travaux intérieurs ont été élaborés, savoir : par les comités au nombre de 15, par des commissions au nombre de 150.

Le nombre des pétitions reçues au secrétariat de la présidence de l'assemblée nationale, du 4 mai 1848 au 22 mai 1849, s'élève à 20,505.

Ces pétitions ont été inscrites sous 7,389 numéros, dont 960 ont été rapportés.

7,340 pétitions ont été inscrites sous un numéro particulier. 13,165 l'ont été sous numéros communs. Nombre égal, 20,505.

Les affaires de Rome prennent un caractère alarmant. Le gouvernement français ne veut pas souscrire aux conventions faites entre les triumvirs romains et M. de Lesseps, notre envoyé extraordinaire. L'armistice conclu en vertu des pouvoirs de l'agent diplomatique français, et suivant le décret de l'Assemblée nationale, n'était que de quinze jours. Ainsi, son terme expire le 1er juin, et, à ce qu'on nous assure, les hostilités vont être recommencées par le général Oudinot. La ville de Rome est littéralement bloquée par les troupes françaises de trois côtés, et par l'armée napolitaine et espagnole du côté de la frontière napolitaine et de Fiumicino. L'armée espagnole seule n'a fait aucun mouvement en avant. Du côté des Romains, chacun est préparé à une résistance opiniâtre et décisive. Tout le monde y croit que le Peuple romain sera encore une fois victorieux.

Une lettre datée du 21, de Civita-Vecchia, nous donne le résultat de la démarche officielle de M. de Lesseps. Voici les conditions que notre envoyé a posées à la République romaine :

1° Les Etats romains devraient invoquer la protection de la République française.

2° La population serait appelée à se prononcer librement, par le vote, sur la forme de son gouvernement.

La ville de Rome recevrait l'armée française comme une armée de frères. Le service de la place serait fait conjointement par les Romains et les Français. Les autorités tant civiles que militaires seraient maintenues dans leurs attributions légales.

Telles étaient les propositions de M. de Lesseps, mais, après la conduite du général Oudinot, les Romains n'ont pu se fier à ces promesses. Aussi l'Assemblée nationale, consultée par le triumvirat, a formulé l'arrêté suivant :

L'Assemblée nationale regrettant de ne pouvoir accepter le projet présenté par l'envoyé de la République française, charge le triumvirat de lui exprimer les motifs de son refus, tout en poursuivant les négociations capables d'amener les meilleurs rapports entre les deux Républiques.

Au départ du courrier notre correspondant recevait la nouvelle que le général Oudinot se disposait de nouveau à attaquer Rome. Nous ne pouvons croire à une pareille assertion, car, après la conduite des Romains envers les prisonniers français, ce serait une chose indigne de les attaquer, surtout en ce moment que 12,000 hommes des leurs tiennent la campagne contre les Napolitains.

Abolition des capitulations militaires.

Nous lisons dans l'*Helvétie* :

Aujourd'hui, 25 mai 1849, après trois jours de débats, malgré nos tristes prévisions, le conseil national a décrété, à la majorité de 60 voix contre 37 :

1° Les capitulations militaires sont déclarées incompatibles avec la dignité et l'honneur de la confédération.

2° Le conseil fédéral est invité à ouvrir sans délai les négociations nécessaires pour obtenir la résiliation des capitulations militaires encore existantes, et à faire un rapport sur les résultats obtenus, ainsi qu'à soumettre à l'Assemblée fédérale des propositions y relatives.

3° Le conseil fédéral est en outre chargé de prononcer et de faire exécuter, au nom de la confédération, la suppression des capitulations, si les troupes suisses capitulées devaient être employées pour intervenir dans un autre état ou contre le principe du droit d'un peuple à se constituer librement.

4° Tout recrutement pour service militaire étranger est interdit dans toute l'étendue de la confédération.

DERNIÈRES NOUVELLES.

D'après les dernières nouvelles de l'Allemagne, les populations de Bade, du Palatinat et de plusieurs contrées de la Prusse et de la Bavière rhénane s'arment sans cesse pour combattre les troupes prussiennes qui se rassemblent autour de Münster et de Düsseldorf. Le commandant des troupes insurrectionnelles allemandes, Fenner de Fenneberg, est arrêté, et il est remplacé, à ce qu'on dit, par Microslawski.

Il n'est pas étonnant que les départements limitrophes et surtout l'Alsace sympathisent avec les républicains allemands. Grâce à eux, la plupart des réfugiés politiques allemands que le ministère français a fait éloigner des frontières rentrent maintenant en Allemagne pour grossir les rangs des républicains. A Colmar une grande réunion a eu lieu ce dimanche au sujet de la concentration des troupes absolutistes sur les frontières de la France. A Mulhouse, il s'est formé un comité qui, de concert avec les comités de Colmar et de Strasbourg, fait des souscriptions en faveur du mouvement républicain allemand.

Le 21, les Autrichiens sont entrés à Florence.

On lit dans le *Moniteur Toscan* :

« Un bateau à vapeur arrivé à Livourne de Civita-Vecchia, apporte la nouvelle que les Français sont entrés dans Rome pacifiquement. Le triumvir Mazzini aurait été arrêté. »

Le même bateau à vapeur, arrivé à Gênes, a donné des nouvelles tout à fait différentes. Les voici :

« L'Assemblée constituante ayant rejeté les offres faites par M. de Lesseps, envoyé extraordinaire, les Français se préparaient à reprendre les hostilités.»

Une estafette arrivée hier à Rome a porté la nouvelle d'une victoire de Garibaldi, remportée à Velletri contre les forces du roi de Naples. Après un combat des plus vifs, les Romains se sont emparés de la forte position des Capucins; le lendemain, l'attaque devait être renouvelée.

Desattroupements ont eu lieu à Naples dans la journée du 19, sur deux points de la ville, au Piliero et au Monte-Oliveto. Ils ont été dissipés. Ce mouvement était réactionnaire.

Le roi de Piémont est gravement malade, et a été obligé de déléguer ses pouvoirs à son frère le duc de Gênes. On assure aussi que la santé du roi de Naples est profondément altérée.

Correspondance particulière de la TRIBUNE DES PEUPLES.

Marseille, 24 mai 1849.

Je ne vous ai plus écrit depuis trois ou quatre jours parceque nous n'avions que des nouvelles très vagues.

Aujourd'hui il vient d'arriver un bateau à vapeur de l'Italie qui nous apporte ce qui suit, que je puis vous garantir.

M. de Lesseps s'est présenté à l'Assemblée de Rome avec cet ultimatum :

1° *Les populations romaines devront invoquer* la protection de la France.

2° L'armée française sera reçue dans Rome et prendra possession des forts.

3° Le vote des populations romaines sera de nouveau interrogé sur la forme de gouvernement qu'elles préfèrent.

L'assemblée romaine a refusé cette indigne prétention. Après quoi ont dit que M. Oudinot allait reprendre les hostilités

Bologne est tombée au pouvoir des Autrichiens, après cinq jours d'une résistance la plus acharnée. Les barbares ont même employé la trahison pour s'en rendre maîtres, et en entrant ils ont fait une véritable boucherie ; on dit que les massacres de Bologne surpassent même ceux de Livourne !...

Mais il a fallu que toute la garnison de Mantoue, avec le gouvernement, marchât au secours des assaillants pour que ces derniers aient pu dompter les efforts héroïques de la population. On dit qu'elle était au nombre de 25,000, avec 74 canons, dont plusieurs de siége. De Livourne même d'Aspre leur avait envoyé deux régiments de croates.

Maintenant ils sont occupés au massacre des patriotes même les plus modérés. Plusieurs quartiers de la ville ont été pillés et au nom de Pie IX et en présence d'un commissaire apostolique !

Moi, Monsieur, je n'ai plus la force d'ajouter un mot à tant de scélératesse; je vous prie de le faire pour moi au nom de l'humanité si iniquement outragée.

Le 21, les Autrichiens sont entrés à Florence en vainqueurs. Et tout cela se fait en présence et à la honte de la France. La défaite des Napolitains est non-seulement confirmée, mais nous avons reçu même les nouvelles du combat qui sont toutes à l'honneur du général Garibaldi. Cet homme que la presse aux gages des rois a toujours qualifié de chef de voleurs, est ud envoyé de Dieu pour le salut de l'Italie. C'est un véritable descendant des anciens Romains.

Election nulle.

Nous n'entendons pas parler ici de la non-validité des élections de province dues à l'habileté télégraphique de M. Léon Faucher : ceci est une question dont nous réservons la solution à la loyauté de la Législative. Il s'agit, pour le moment, d'un fait particulier.

Nous avons déjà une fois pris à partie l'élection de M. de Heeckeren, pour prévenir sa réélection. Les événements qui surgissaient de toutes parts sur le continent ont probablement empêché nos confrères de la presse démocratique de relever comme nous le fait. Nous espérons cette fois qu'il ne restera pas inaperçu.

Nous poserons donc de nouveau les questions que nous avons posées il y a deux mois au sujet de M. de Heeckeren, ainsi qu'il suit :

M. G. de Heeckeren est-il le même personnage que celui qui s'appelait autrefois Dantès ?

S'il est le même, pourquoi a-t-il siégé à l'Assemblée nationale sous un autre nom que celui de sa famille, qui est en effet française ?

Serait-ce parce qu'un ambassadeur hollandais à la cour de Saint-Pétersbourg, nommé Heeckeren, aurait fait du jeune G. Dantès son fils adoptif ? Ce dernier aurait déjà ainsi perdu sa qualité de Français.

Enfin, M. G. de Heeckeren, à la chute de la branche aînée, est entré au service de la Russie : en a-t-il obtenu la permission du gouvernement français ? Si la réponse était négative, il est évident que, sous ce point de vue encore, M. G. Heeckeren aurait cessé d'être Français.

Ainsi il aurait bien le droit de s'appeler M. Dantès Van Heeckeren, mais nullement celui de siéger à la Législative.

Et cependant on veut nommer M. G. de Heeckeren questeur !

Nous soumettons la question à l'impartialité du nouveau parlement.

Une pétition tendant à demander l'annulation des élections du département d'Ille-et-Vilaine a été remise entre les mains du citoyen Grévy par les électeurs de ce département.

Voici les faits graves qui nous ont été communiqués à ce sujet par une personne digne de foi :

M. de Falloux a imposé au département deux candidats, MM. de Melun et de Séné ; en outre toute la liste, composée de douze candidats réactionnaires, a été chaudement recommandée à l'évêque, que l'on a cru devoir récompenser de son zèle en élevant un pensionnat qui lui appartient au rang de collége, par la concession du libre exercice, au détriment du lycée de la ville.

N'est-ce pas là de la corruption au premier chef ?

A partir du 17 avril, la liste dont nous parlons a été recommandée au prône dans toutes les églises du diocèse.

Le 6 mai, l'évêque a réuni quarante-deux curés de canton, et leur a enjoint d'imposer cette liste, de faire de cela un cas de conscience et de refuser l'absolution aux désobéissants.

De plus, comme les nobles sont assez mal vus des paysans, on a eu bien soin d'enlever la particule, et de mettre simplement MM. Melun et Séné.

Ordre était donné d'aller prendre tous les *bons* bulletins au presbytère de chaque paroisse.

On a retardé la première communion des enfants pour s'assurer d'avance du vote des parents. Il n'est pas, du reste, d'infâmes calomnies que l'on n'ait répandues sur tous les candidats démocrates, et entre autres sur M. l'abbé Orsini; on est allé jusqu'à faire courir le bruit que ce dernier avait été mis en prison.

L'armée auxiliaire russe est ainsi composée : 12,000 hommes d'infanterie sont partis par le chemin de fer prussien vers Presbourg. Les autres corps forment huit colonnes :

1° Par Cracovie, vers Jordanow, sous le général Sass, 17,000 hommes d'infanterie et cavalerie, 900 artilleurs, 1,100 pionniers ;

2° Par Pilzno, en Galicie, vers la frontière hongroise, sous le général Riuitcheff, 20,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

3° Par Rzeszow, en Galicie, 15,000 hommes d'infanterie et 2,300 de cavalerie.

4° Par Léopol, le 13 mai, 26,000 hommes d'infanterie et 6,800 hommes de cavalerie.

5° Par Léopol, le 15 mai, 7,000 hommes d'infanterie et 1,000 hommes de cavalerie.

6° Le 25 mai devaient arriver à Léopol, pour y former

la garnison, 9,000 hommes de cavalerie et 900 hommes de cavalerie, sous le général Lüders.

7° De la Moldavie jusqu'à la Valachie, par la Bukovine, vers la Transylvanie, 29,000 hommes d'infanterie et de cavalerie.

8° Par la Bukowina, vers la Transylvanie, sous le général Sier, 40,000 hommes d'infanterie, de cavalerie, etc., en tout 176,200 hommes.

Tous ces différents corps ne seront pas logés, mais ils bivouaqueront; ils sont pourvus d'un million de bombes et de boulets. Les munitions seront gardées en Galicie par les réserves. Tout le train de ces corps vient de la Russie. Chaque corps emmène 150,000 sacs de grains et une caisse pour la solde des quinze premiers jours.

ACTES OFFICIELS.

Le *Moniteur* d'hier contient ce qui suit :

Au nom du Peuple français,

L'Assemblée nationale a adopté,

Le président de l'Assemblée promulgue la résolution dont la teneur suit :

L'Assemblée nationale constituante vote à l'unanimité et par acclamation des remerciements aux gardes nationales et à l'armée. Elle veut finir en proclamant que citoyens soldats et soldats citoyens ont bien mérité de la République.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 26 mai 1849.

Le président et secrétaires.

— Le même numéro du *Moniteur* contient en outre :

1° La loi qui ouvre un crédit de 51,000 francs pour l'impression et la publication du compte-rendu des séances de l'Assemblée nationale depuis le 4 mai jusqu'en décembre 1848;

2° La loi qui ouvre un crédit de 25,000 francs pour gratification d'un mois aux employés et gens de service de l'Assemblée nationale;

3° La loi qui ouvre un crédit de 5,000 francs pour la bibliothèque du Luxembourg;

4° La loi qui décide que les cendres de Carnot seront apportées à Paris, qu'un monument sera érigé à ce grand citoyen, et qui ouvre au ministre de l'intérieur un crédit de 60,000 fr. pour l'exécution de ce projet.

EXTÉRIEUR.

ÉTATS GERMANIQUES.

FRANCFORT, 24 mai. — L'Assemblée nationale a adopté aujourd'hui la proposition qui réduit à cent le nombre des représentants nécessaires pour rendre ses votes valables.

On dit qu'une députation de l'Assemblée va faire au roi de Bavière la proposition d'accepter la couronne impériale, à condition qu'il reconnaisse la Constitution. D'un autre côté on dit que le roi de Prusse a engagé l'archiduc Jean à déposer son pouvoir provisoire.

D'après la *Gazette de Francfort*, les gouvernements de Russie, d'Angleterre et de France auraient protesté contre l'entrée des troupes allemandes dans le Jutland.

25 *mai*. — L'Assemblée nationale allemande vient de décider aujourd'hui, sur la proposition de L. Simon au nom de son comité des trente, et à la majorité de 97 voix contre 602 1° que les troupes des Etats qui n'ont pas encore reconnu la nouvelle constitution germanique doivent prêter serment à cette constitution ou *quitter le territoire des Etats où la Constitution est obligatoire*; 2° que le ministère de l'empire sera invité *à s'expliquer dans les vingt-quatre heures sur les mesures à prendre pour exécuter la décision de l'Assemblée.*

Un projet de proclamation à adresser à la nation allemande dû à la plume du député Uhland (le célèbre poète), a été lu dans cette séance et sera discuté dans la séance du 26.

— On annonce de Mayence et de Nuremberg que des collisions sanglantes ont eu lieu entre les soldats des garnisons de ces villes. Les mêmes partis qui se dessinent dans les opinions du peuple allemand se retrouvent dans l'armée prussienne, bavaroise et autres. Les uns sont républicains, d'autres monarchistes.

— Le grand duc de Bade est arrivé le 22 mai Ehrenbreitstein forteresse prussienne près de Coblentz, où, a ce que dit la *Gazette allemande* on procède à former une légion royaliste badoise. Il se pourrait bien que Coblentz jouera encore le même rôle qu'il a joué pendant la première révolution française.

PRUSSE.

Bourse de Berlin du 23 mai. — Emprunt volont. 101 7|8 P; oblig. 3 1|2 0|0, 79 1|4 P.

Oblig. de la soc. de comm. marit., 100 A.

Russes (Rothschild) 104 1|2 A.

Pologne. Oblig. de 300 fl. 97 A; id.; de 500 fl.. 71 1|2 A.

Les cours de valeurs généralement s'est assez bien soutenu, quelques valeurs même sont montées; mais les affaires sont toujours très limitées.

BERLIN, 25 *mai*. — Nous n'avons que des bruits à rapporter, mais ils sont importants. On dit que le roi de Prusse s'est décidé à agir seul dans la question allemande, sans avoir égard ni aux protestations de l'étranger et des gouvernements allemands, ni à l'opposition révolutionnaire. Dans ce but, il va concentrer une *armée d'Occident* entre Halle et Erfurth.

D'après un autre bruit, les Autrichiens auraient perdu une grande bataille contre les Hongrois. Enfin on dit qu'un courrier français, portant une protestation contre l'intervention russe, aurait passé par Berlin.

Les arrestations continuent en Prusse. Outre M. Waldeck, ex-député, on a arrêté à Dantzick le président du club démocratique Krüger; à Brieg, l'ex-député pasteur Tolbe; à Berlin, deux inconnus qui avaient des blouses vertes ceintes d'écharpes rouges. Beaucoup d'autres arrestations eurent lieu dans d'autres villes, dont la plupart sont en état de siége.

— Les délégués des conseils des villes de la province de Prusse réunis à Kœnisberg ont signé, le 19 mai, une déclaration à présenter au gouvernement, dans laquelle ils disent :

1° Le ministère Brandebourg-Manteuffel doit être remplacé par un ministère populaire;

2° La Constitution votée à Francfort doit être immédiatement introduite en Prusse;

3° Les chambres doivent être immédiatement convoquées;

4° La nouvelle loi sur l'état de siége doit être rapportée;

5° La politique étrangère du gouvernement prussien, notamment l'alliance russe et autrichienne, doit être abandonnée; la guerre avec le Danemarck, reprise par le pouvoir central, doit être continuée avec énergie.

Vingt-cinq villes de la vieille Prusse, excepté Dantzick et Memel, étaient représentées dans ce congrès qui a voté les points ci-dessus.

— Les lois existantes n'étant pas assez sévères contre ceux qui détournent les soldats de leur devoir, le roi de Prusse a pris sur lui d'octroyer, le 3 mai, une nouvelle loi pénale contre ces délits.

On assure que le roi de Prusse va se rendre à Kalisch pour y avoir une entrevue avec l'empereur Nicolas.

POLOGNE.

Une lettre des frontières de la Pologne contient quelques détails sur l'armée russe qui va combattre les Hongrois :

« Le chemin de fer sur le territoire prussien, par lequel une partie de l'armée russe se rendait en Hongrie, était continuellement gardé par les troupes prussiennes, car le Peuple qui se pressait pour voir les Russes, manifestait l'intention de déranger les rails. Les mineurs de Gleiwitz, entre autres, se mettaient déjà à l'œuvre, lorsque les soldats prussiens, arrivés à temps, les en empêchèrent en les menaçant de tirer sur eux.

Des témoins oculaires assurent que la vue des troupes russes, au lieu de faire peur, excite plutôt la pitié. Les régiments envoyés en Hongrie par le chemin de fer se composaient, pour la plupart, de Russes, mais ils parlaient tous de préférence le polonais, l'ayant appris dans leurs garnisons en la Pologne. Leur tenue est grave; ils portent le véritable type des soldats russes. Ils sont peu gais, ils ne chantent que par ordre, et l'ordre exécuté, ils retombent dans leur impassibilité; ils se tiennent immobiles, ne regardant que la terre. Ce sont de vrais automates.

Leurs uniformes sont pauvres et du drap le plus gros. Leurs fusils sont encore munis de pierres à feu, ce qui a beaucoup étonné les soldats prussiens. Les officiers subalternes sont à peine au-dessus des sergents, sous le rapport des mœurs et de la culture intellectuelle. Il est très rare d'en trouver un qui sache parler une langue étrangère. Ils ont aussi l'habitude d'acheter sans payer.

Les Hongrois, ayant une idée, pour laquelle ils combattent, sont, par rapport à eux, comme furent dans l'antiquité les Grecs par rapport aux Perses. Il est certain que l'intervention russe n'a jusqu'à présent produit d'autre effet que d'unir tous les partis en Hongrie.

VARSOVIE, 22 mai. — L'empereur d'Autriche est arrivé ici hier, accompagné du ministre Schwarzenberg et de ses aides-de-camps Kolner, Schwarzel et Werbna. Le soir les deux monarques assistaient à une représentation théâtrale, dans le théâtre de l'Orangerie. Le palais Lazienki a été illuminé, de même que la ville, par ordre supérieur.

HONGRIE.

Le premier bulletin autrichien, depuis la reprise des hostilités en Hongrie, a enfin paru dans la *Gazette officielle* de Vienne sans satisfaire la curiosité du public, tant il est confus et insignifiant. Welden y parle des escarmouches qui ont eu lieu dans l'île de Schütt, des renforts que les insurgés ont envoyés à Komorn, des combats insignifiants dans les environs de Raab, d'un prétendu mécontentement dans le camp hongrois à cause de la proclamation de la République (c'est ainsi qu'il nomme la déchéance des Habsbourg), de la position de Jellachich dans le sud de la Hongrie, enfin il tient compte de diverses choses sans marquer un seul événement tant soit peu digne d'être rapporté.

Il prétend que Bude tenait encore le 17 mai, et il annonce que les Hongrois ont 30,000 hommes près de cette forteresse et de Pesth. Au lieu de parler de son armée, il s'occupe plutôt de l'armée hongroise dont le quartier général se trouvait à Léopoldi-Feld, et revenant à son système de semer la discorde entre les Hongrois et les Polonais, il croit savoir que Gœrgey se rend à Debreczin, puisque Dembinski et Bem veulent donner à la guerre un caractère étranger à la cause hongroise.

— D'après la *Nouvelle Gazette autrichienne*, les Russes devaient entrer dans la Transylvanie le 18 mai et sur quatre points. Le même jour le général autrichien Malkowski avait résolu d'attaquer Karansebes. Le général serbien Stratimirovic, un des ennemis les plus acharnés des Hongrois, reconnaissant la mauvaise foi des Autrichiens envers les Slaves, se serait retiré à Semlin.

— On mande de Pesth, à la date du 20 mai, que les Autrichiens ont été repoussés de Raab avec une grande perte. De nombreux corps francs hongrois entourent de tous côtés l'armée autrichienne et russe et les inquiètent sans cesse.

Un bulletin hongrois parle d'un combat dans les environs de Bardyow, où Dembinski aurait défait les Russes. Dembinski est commandant en chef de l'armée hongroise ; Gœrgey lui est adjoint. D'après la dernière liste de solde, l'armée hongroise compte 180.000 combattants, parmi lesquels il se trouve 30,000 Polonais. (*Gazette de Cologne.*)

— La *Gazette de l'Oder* annonce que les Hongrois aux ordres de Perezel ont entamé près de Semlin des négociations de paix avec les Austro-Serbes.

Suivant les dernières nouvelles du Sud, Carlowitz est aux mains des Hongrois ainsi que Semlin probablement. Bem fait élever en hâte des retranchements fortifiés à Temesvar. Il paraît que son intention est de se diriger vers la Croatie pour empêcher le ban d'y concentrer ses troupes. On dit qu'il a l'intention de se jeter avec toutes ses forces sur Fiume et de faire une diversion en Italie.

— Tous les rapports des pays méridionaux slaves s'accordent à dire que les Hongrois ne veulent pas imiter les Autrichiens, en continuant l'oppression des populations slaves. Cette conduite des Hongrois a beaucoup contribué à dessiller les yeux des Austro-Serbes. Le commandant de l'avant-garde du corps de Bem, Karolyi, en entrant dans leur pays, a publié la proclamation suivante, qui a fait le meilleur effet :

« Nous arrivons chez vous en amis, car notre malheur est le même que le vôtre. Vous voulez aussi bien que nous conquérir la liberté. Que Dieu juge ceux qui nous excitent les uns contre les autres. N'ajoutez pas foi à nos calomniateurs allemands; le temps nous montrera tels que nous sommes. Et maintenant, tendons-nous les mains pour proclamer la liberté, l'égalité, la fraternité et pour combattre l'ennemi commun, qui nous trompe et nous affaiblit de la manière la plus perfide, et qui fait tous ses efforts pour nous plier à son despotisme. »

AUTRICHE.

Les journaux réactionnaires de Vienne et les correspondances gouvernementales répandent sans cesse les nouvelles les plus absurdes sur une prétendue discorde entre les Hongrois et les Polonais. C'est ainsi que nous lisons dans une correspondance de la *Gazette de Cologne* et dans la *Gazette de Presbourg* :

« Les officiers polonais jouent dans l'armée hongroise le rôle principal. Ils méprisent les officiers hongrois et surtout les Allemands.

Les Hongrois qui réfléchissent voient de plus en plus qu'ils ne sont que des instruments de la faction polonaise. Aussi le projet des Polonais d'envahir la Galicie n'a pas eu de suite, car l'armée hongroise s'y est opposée. Les généraux polonais appelaient le ministre de la guerre Meszaros un pédant autrichien et ils l'ont forcé de donner sa démission; c'est d'eux que dépend la nomination des officiers. Ils veulent même que Dembinski devienne ministre de la guerre.

Bohême. — PRAGUE, 20 *mai*. — Le gouvernement de la province a publié une proclamation aux habitants de villages et aux autorités d'arrêter tout individu qui inquiéterait les esprits à cause de l'intervention russe.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 25 *mai*. — A six heures du matin, une voiture, escortée par un bataillon de grenadiers de la garde, conduisait le général Romarino au champ de Mars, où devait finir sa destinée.

Descendu de la voiture, il traversa à pied les longues files de soldats qui étaient rangés en bataille. Son pas était ferme, son contenance sévère, et son visage portait l'empreinte du calme et de la résignation.

Arrivé au milieu du carré où un siége lui avait été préparé il y déposa son chapeau et fit appeler l'officier qui commandait les soldats de la garde auxquels était confiée l'exécution, et après avoir promené ses regards autour de lui, leur déclara qu'il mourait par amour pour sa patrie, qu'il était innocent. Alors, dépouillant son habit de général, il posa la main sur son cœur et commanda le feu. Six balles lui percèrent la poitrine, l'œil droit et la gorge, et il tomba pour ne plus se relever.

La *Gazette piémontaise*, journal officiel, dément avec beaucoup de vivacité le bruit répandu par les journaux de l'opposition d'un traité d'alliance entre le Piémont et l'Autriche. Elle ajoute que ce bruit ne peut que démoraliser le Peuple et l'armée, et perpétuer les malheurs du pays. »

Nous ne pouvons, pour notre compte, que louer la susceptibilité de la *Gazette piémontaise* à l'endroit du projet d'alliance imputé à ses patrons, et nous désirerions que cet exemple fût imité par le *Moniteur* d'un autre pays.

— Le roi de Sardaigne, atteint d'une grave maladie, a rendu une ordonnance par laquelle il délégue au duc de Gènes tous ses pouvoirs pour les affaires du royaume.

— Une circulaire du ministre de la guerre du Piémont ordonne, en conformité de l'art. 2 de l'armistice de Novarre, que les corps lombards, hongrois et polonais seront licenciés et conduits par détachements jusqu'aux frontières. C'est ainsi que le Piémont récompense les braves soldats qui s'étaient dévoués à sa cause.

— Par arrêté du gouvernement, le conseil d'état lombard a été dissous.

Lombardie. — MILAN. — Il est arrivé ici un conseiller aulique chargé de rédiger, d'accord avec quelques légistes milanais, le Statut du royaume Lombardo-Vénitien. On prétend que ce Statut sera bientôt publié. On fait aussi courir le bruit d'une amnistie générale, de laquelle seraient exclus treize personnages, ainsi que tous les membres du conseil d'Etat lombard.

COMO, 17 *mai*. — La ville de Como vient pour la seconde fois d'être mise en état de siége. Si les Autrichiens continuent, toutes les villes occupées par eux en Italie seront sous le régime de la terreur.

Vénétie. — VENISE. — Nous avons déjà donné à nos lecteurs quelques détails qui nous étaient parvenus par voie indirecte, sur le siége de Venise. Les journaux que nous avons reçus nous apportent les bulletins officiels. Nous en extrairons ce qu'ils contiennent de plus intéressant.

Le 8, deux fortes colonnes sortirent du fort de Malghera pour reconnaître les travaux des Autrichiens.

L'une longea le chemin de fer, l'autre suivit les deux rives du canal de Mestre. Toutes deux avancèrent hardiment au pas de charge, et repoussèrent l'ennemi depuis la tête de Sappe jusqu'à la ligne principale de la tranchée où se tenait une nombreuse réserve. Après une heure de combat les Vénitiens se retirèrent en bon ordre protégés par l'artillerie du fort.

Cette journée fut signalée par un acte de courage qui fait honneur aux soldats vénitiens. Deux hommes, dont l'un avait été frappé à mort, l'autre seulement blessé, étaient tombés, sans qu'on s'en fût aperçu, près des retranchements ennemis. Quelques hommes déterminés revinrent sur leurs pas et sous le feu de l'ennemi rapportèrent les deux soldats. Ceux qui se sont le plus distingués en accomplissant cet honorable devoir, sont les nommés Fiorrotto, Daferro, Bottello et Calliat. Pendant les journées du 9, du 10 et du 11, les Autrichiens dirigèrent contre Malghera un feu très vif, mais qui ne fit aucun mal.

Le feu des batteries vénitiennes causa au contraire beaucoup de dommages à l'ennemi. En outre, des tranchées parfaitement entendues inondèrent tous les travaux du siége, et empêchèrent les Autrichiens de continuer la seconde parallèle.

Le 12, vers les quatre heures, les Autrichiens ouvraient un feu très vif d'un fortin qu'ils avaient construit à Campatto. Ce feu était particulièrement dirigé sur les pirogues qui étaient à l'ancre dans le canal, et sur le fort Saint-Julien. De tous ces points, ainsi que du fort Manin, on ripostait vigoureusement au feu de l'ennemi.

Au bout d'une demi-heure d'un feu très-animé le lieutenant d'artillerie de marine Andreasi sort à la tête de 30 hommes amenant une batterie de fusées à la congrève, et prend position à 300 pas de l'ennemi. De là il lui cause de tels dommages qu'il le force à abandonner sa position, et à se retirer en amenant ses canons. Les travaux sont toujours inondés.

Depuis ce moment les Autrichiens ont dû rester longtemps sans entreprendre de nouvelles opérations. Ils n'en répandent pas moins le bruit que Venise ne résistera pas et qu'au premier moment elle allait tomber dans leurs mains. Le pouvoir de l'Autriche n'est qu'un mensonge et ne peut se soutenir que par le mensonge.

Toscane. — FLORENCE, 19 *mai*. — Le *Moniteur de Toscane* avait publié une note annonçant que l'intervention autrichienne n'avait été aucunement sollicitée par le grand-duc. Aujourd'hui une proclamation du comte Serristori donne un démenti à la note du *Moniteur*, et justifie l'intervention des Autrichiens. Cette proclamation a-t-elle été imposée par le général d'Aspre, qui commande à Livourne et domine la Toscane? C'est le seul moyen d'expliquer la note du *Moniteur* et la proclamation du comte Serristori.

Le *Nazionale* et le *Popolano*, journaux très modérés, ont été suspendus.

LIVOURNE, 19 *mai*. — Il est impossible de dépeindre toutes les horreurs commises par les Autrichiens dans cette malheureuse cité. Ils fusillent ou plutôt ils assassinent les citoyens en pleine rue. Déjà plus de 300 personnes ont péri de cette manière.

Voici un fait dont j'ai été témoin : Un jeune homme, d'un caractère très-pacifique, est arrêté dans la rue par cinq Croates, qui le traitent de brigand, et déchargent sur lui leurs fusils. Chaque jour nous sommes témoins de quelque méfait de cette nature.

République romaine. — ROME, 18 *mai*. — Le Triumvirat a publié un décret qui suspend les hostilités entre la République et la France. Dans la nuit du 17 sont arrivés à Rome 5,000 hommes de troupes, commandés par Mezzacappa, et suivis d'une batterie et d'une demi-batterie d'artillerie.

Le 16, à sept heures du soir, 12,000 hommes, commandés par Garibaldi, sont sortis de Rome. Le triumvirat garde le secret sur cette expédition. On suppose cependant que ce corps d'armée se dirigeait vers Albano pour en chasser les Napolitains. Cependant, le 17, à midi, du haut des tours de la ville, on n'apercevait aucun corps du coté d'Albano. On pense que Rosselli aura voulu tourner la ville pour couper la retraite aux Napolitains.

L'Assemblée romaine n'est plus en permanence, et a repris le cours de ses séances ordinaires. Dans celle du 16, le député Andreosi a démontré par des calculs et par les faits combien sont légitimes les élections qui ont eu lieu à Rome, et combien, par conséquent, est légal le gouvernement qui en est sorti. Dans cette même séance, le triumvirat a fait savoir à l'Assemblée qu'il est en conférences avec M. de Lesseps, que rien n'est terminé quant à présent, mais qu'il a l'espoir de mener la chose à bien.

M. de Lesseps ayant demandé une conférence entre trois membres de l'Assemblée et le général Oudinot et lui, l'Assemblée a nommé trois commissaires au nombrs desquels se trouve M. Agostini, rapporteur du projet de Constitution.

Le 19, on savait à Rome que les troupes du roi de Naples s'étaient repliées sur Velletri, et avaient refusé le combat que leur offrait Garibaldi.

SUISSE.

GENÈVE, 25 *mai*. — Le conseil fédéral présente à l'Assemblée fédérale un projet de loi contre les recrutements étrangers en Suisse. Ce projet, tel qu'il est conçu, semble semble être un encouragement aux enrôlements de Naples et une exclusion de tout enrolement suisse pour les causes libérales qui s'agitent en Europe, allant bien au-delà du sens de la constitution.

La Constitution fédérale, en excluant formellement les capitulations militaires, a entendu proscrire ces odieux marchés conclus entre des gouvernements étrangers, par lesquels on livrait à ces derniers des troupes auxiliaires, sous la garantie même des gouvernements cantonaux qui acceptaient de tels marchés, c'étaient là de certaines alliances qui pouvaient compromettre la Confédération entière. Mais l'enrôlement libre est une chose tout à fait différente de celui-là, il n'en est pas question dans la Constitution fédérale, et il a été toujours reconnu que la législation à cet égard était une affaire tout à fait cantonale. (*Revue de Genève.*)

— Le conseil national a adopté les tarifs de la poste fédérale après y avoir introduit quelques amendements ; entre autres celui assez important par lequel on revient à un système plus raisonnable pour le port des journaux. Ce port serait pour toute la Confédération d'un demi-rappe par exemplaire au-dessous d'un certain poids, et d'un rappe au-dessus. Le projet de loi a été déjà porté de nouveau devant le conseil des Etats, qui, on l'espère, adoptera cet amendement. (*Idem.*)

— M. Vasseur, qui a habité Berne en qualité de secrétaire de la légation française en Suisse, et dont les principes démocratiques sont très connus dans cette ville, vient d'être nommé représentant à l'Assemblée législative dans le département de l'Ardèche.

Dans une de ses lettres adressée à Berne, il se félicite d'avoir été nommé dans un département où la liste démocrate socialiste l'a complétement emporté sur la liste modérée. Il se félicite aussi d'être resté franchement républicain, malgré l'obstination avec laquelle le gouvernement s'est efforcé de comprimer tout élan populaire. Il s'écrie en finissant : mon drapeau ce n'est pas la République française, la République romaine; mon drapeau, c'est l'humanité, c'est la démocratie ! (*Helvétie.*)

— La *Gazette de Bâle* s'élève contre la décision prise par le conseil fédéral au sujet des réfugiés de l'Allemagne aristocratique. Cette feuille, qui prodiguait l'injure aux libéraux de Bade, lorsqu'ils étaient obligés de fuir leur patrie, voudrait qu'on reçût à bras ouverts leurs persécuteurs. Elle voudrait surtout, et c'est très naturel, qu'on les laissât librement ourdir leurs trames réactionnaires à la frontière. Tels sont à peu près tous nos conservateurs.

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre. — LONDRES, 26 *mai*. — *Fonds publics. Midi.* — Consolidés pour compte et comptant 91 3|8, 91 1|2.

Deux heures. — Consolidés pour compte ferment à 91 3|8.

D'après le dernier compte-rendu hebdomadaire de la banque d'Angleterre, le montant de son papier en circulation se montait, au 19 mai, à 27,517,705 livr. sterl. et sa réserve en monnaies et lingots à 13,194,136 livres en or et 323,569 livres en argent.

Le *Morning-Chronicle* contient un long article raisonné au sujet du dernier ordre du jour adopté par l'Assemblée nationale sur la proposition du général Cavaignac. Il le termine ainsi : « *Il se peut* qu'il y ait du danger pour la sécurité de la République française à ce que les armées russes et autrichiennes se réunissent pour écraser la démocratie polono-madgyare naissante à Debreczin, et les sympathies, sinon les intérêts de la France, peuvent lui conseiller de venir à son aide. Mais la Grande-Bretagne n'a, ni ces liens, ni ces sympathies, ni ces intérêts. »

— Dans la Chambre des Lords du 25, l'évêque d'Oxford a demandé la seconde lecture du bill appelé *protection pour les femmes*. Ce bill demande des lois plus sévères pour frapper les tierces personnes, si nombreuses en Angleterre, qui font le trafic de la prostitution.

C'est une honte pour l'Angleterre, dit le prélat, que tandis qu'il existe une loi pour punir ce crime en France, *où certes* nous n'avons pas l'habitude d'aller chercher de la régularité dans les mœurs, un magistrat anglais n'ait pas d'arme pour le réprimer. Le bill a été lu une deuxième fois, et la Chambre s'est ajournée jusqu'à lundi, 4 juin.

Dans la chambre des communes, M. Scrope, en parlant de la situation de l'Irlande, affirme qu'une grande responsabilité pèse sur le gouvernement et sur la législature, s'ils n'adoptent pas promptement des mesures pour empêcher l'effrayante destruction de la vie humaine qui s'opère en Irlande. Des centaines et des milliers de personnes meurent de faim et sont privées de sépulture, pendant que vous assistez à des festins et que vous dépensez des sommes énormes pour vos plaisirs.

Je vous demande si le Peuple Anglais refuserait de donner sept centimes par tête pour maintenir la vie jusqu'à la moisson prochaine. Je crois que le gouvernement n'éprouvera pas de mauvaise volonté de la part du parlement, ni de manque de sympathie de la part du Peuple, afin d'obvier à cet état de choses vraiment révoltant.

Lord J. Russell répond que le gouvernement a déjà fait tout ce qu'il lui était possible de faire. Il avoue franchement que tous ses efforts ne sauraient empêcher l'horrible état de ce pays; et que, d'après la manière dont il a été traité par le parlement, lorsqu'il a déjà demandé, au commencement de l'année, un million de francs pour venir au secours de l'Irlande, il n'est pas autorisé à venir aujourd'hui demander 2,500,000 francs, qui seraient, au moins, nécessaires pour mettre fin à cette cruelle position.

M. G. O'Connell dit qu'il vient à l'instant de recevoir des nouvelles de l'Irlande qui constatent que tous les renseignements reçus jusqu'ici ne sont rien auprès de la réalité. Il ajoute que le gouvernement n'a pas fait son devoir, et que les secours qu'on accorde sont loin d'être suffisants ; ces secours ne font que prolonger l'agonie de la mort. Il montre que tandis qu'en Angleterre on donne aux pauvres pour un temps désigné la somme de 82 fr. par tête, en Ecosse 60 fr., on ne donne en Irlande que 20 fr.

M. Horsman avance que le gouvernement se trompe sur les intentions de la législature, que le gouvernement agisse franchement et ouvertement, et il obtiendra ce qui touche à l'honneur de l'Angleterre et doit le sauver, à savoir, quelques centaines de mille francs pour empêcher les Irlandais de mourir de faim. Il ajoute que jamais le monde civilisé n'a vu un spectacle pareil à celui qui a lieu aujourd'hui en Irlande.

Le chancelier de l'Echiquier répond qu'il n'est pas dans l'intention du gouvernement, quant à présent, de faire d'autres avances aux Irlandais, et qu'il faut que l'Irlande maintienne ses pauvres. La chambre s'est ajournée jusqu'au 31 courant, sans prendre aucune mesure pour soulager les souffrances de ce pays.

Quand nous lisons, dit le *Times*, qu'il y a eu un si grand nombre de morts dans une paroisse en Irlande, que, dans une seule commune, 300 personnes ont été expulsées et jetées sur la grande route; que d'autres, devenues folles par la faim, dérobent aux animaux leur nourriture, et se livrent à des scènes de cannibalisme horribles, au point que les cadavres jetés par la mer sur le rivage n'échappent pas à leur faim, nous ne pouvons y ajouter foi.

Bourse de Paris du 28 mai.

La prudence avait été le principal motif de la faiblese des cours de la bourse, de la fin de la Bourse de samedi, on ne voulait pas courir les chances des événements qui pouvaient surgir jusqu'à la bourse du lundi. Déjà hier, dimanche, les spéculateurs, réunis au passage de l'Opéra, se montraient fort rassurés, et ils demandaient à 84 50 la rente 5 0|0 qui avait fermé la veille à 83 50 et on s'attendait à une nouvelle hausse pour aujourd'hui.

Avant la Bourse la rente était faible. On répandait le bruit que des rassemblements nombreux entouraient l'Assemblée législative. Le 5 0|0 0tait tombé à 83 60 et 83 50.

Une heure. — Il y a eu d'assez fortes ventes dès le début du parquet. Le 5 p. 0|0 a fléchi de 83 25. On faisait craindre que beaucoup d'agents de change ne refusassent les reports au moment de la liquidation. Cependant comme les demandes au comptant étaient assez nombreuses, la rente s'est relevée peu à peu.

Deux heures. On est revenu à 84, mais ce cours s'est tenu difficilement. Le parquet paraît craindre autant une rehausse à 90 qu'une nouvelle baisse à 80. Il voudrait que la liquidation put se faire vers 84 parce que ce cours est à peu près le prix moyen du mois.

On annonce que l'Assemblée actuelle doit rester jusqu'à ce que la chambre ait formé son ministère définitif. On parle de M. le maréchal Bugeaud, comme devant avoir la présidence du conseil sans portefeuille.

1 *heure.* — La rente est restée en baisse à 83 40, parce qu'on a dit que les rassemblements étaient devenus plus compacts autour de la Chambre, et que des cris nombreux de vive l'amnistie ! avaient été proférés.

Le 3 0|0 a fermé au comptant avec 30 c. de hausse à 53-55. Le 5 0|0 a fléchi de 30 c. à 83-45. La banque a monté de 10 fr. à 2,210.

Orléans reste sans changement à 7 60 ; le Hâvre à 2 55 ; Versailles (rive gauche), à 1 65; Bale à 100; le Nord à 418 75; Rouen a fléchi de 10 à 510 ; Versailles de 2 50 c. à 1 90; Marseille, de 7 50 à 2, 95.

Marseille a monté de 1 25 à 195 75; Bordeaux de 2 50 à 402 50; Nantes de 1 25 à à 312 50; Strasbourg de 1 25 à 363 75.

Quatre heures après la bourse, le 5 0|0 faisait 83 30.

LE RÉDACTEUR-GÉRANT,
EUGÈNE CARPENTIER.

PARIS. — Imprimerie centrale des chemins de fer de NAPOLÉON CHAIX et Cᵉ, rue Bergère, 20.